

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Molson, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), tendant à l'adoption du quatrième rapport du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à mardi prochain, le 25 février 1969.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.